

## Traite SHABAT

### Proposition de plan – Troisième chapitre – Daf 47 a et b

#### 47 a

##### Mishna

*R. Yochanan : R. Rumnus a dit que Rebbi lui avait permis de déplacer [dans la maison de Rebbi] un encensoir/une pelle avec des cendres dedans le Shabat ( or l'encensoir/la pelle aurait pu être considérée comme bassis d'une chose interdite / les cendres étant interdites).*

- *R. Zeira : Mais R. Yochanan l'interdit !*
  - *Mishnah : On peut porter son fils pendant que son fils tient une pierre, ou un panier avec une pierre dedans.*
    - *R. Yochanan :*
      - *Le cas est qu'il y a des fruits dans le panier.*
      - *S'il n'y a pas de fruits à l'intérieur, c'est interdit !*  
*{Comment peux-tu dire que R. Yochanan autorise la pelle plein de cendres ?}*
    - *Réponse 1 (R. Asi) : En fait, [en plus des cendres] il reste des bâtonnets d'encens dans la poêle [qui n'ont pas brûlé, on peut les sentir - c'est donc comme un panier avec des fruits et une pierre].*
      - *Les bâtonnets d'encens n'ont aucune importance dans la maison de Rebbi (il était très riche) !*
      - *Peut-être que, comme ils sont importants pour les Aniyim (les pauvres), ils sont importants pour tout le monde !*
        - *Non, les Aniyim/pauvres peuvent déplacer des vêtements d'Aniyim (petits habits), les Ashirim/riches peuvent déplacer des vêtements d'Ashirim, mais pas ceux des Aniyim.*
    - *Réponse 2 (Abaye) : Il peut être déplacé, tout comme un pot de chambre peut être déplacé (parce qu'il est dégoûtant).*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibliourop/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *Objection 1 (Rava) : Un pot de chambre dégoûte les gens, pas les cendres !*
- *Objection 2 (Rava) : Un pot est exposé, les cendres sont couvertes !*
- *Réponse 3 (Rava) : Dans la maison de Rav Nachman, ils déplaçaient une casserole à cause des cendres (qui peuvent être utilisées pour couvrir la salive ou les excréments), même s'il y a des morceaux de bois cassés à l'intérieur. (Rebbi a donné ce même Heter à R. Rumnus).*
  - *Beraita : Tout le monde est d'accord pour dire que s'il y a des mèches cassées à l'intérieur [du Ner, on ne peut pas le déplacer].*
    - *Abaye : La Beraita fait référence à la Galilée [où l'huile est abondante (Rashi - les mèches sont rares), donc les mèches ne sont pas Bételim].*

*Levi bar Shmuel : Peut-on assembler un lit de Tarsim ? (Ce sont des artisans ambulants. Le lit se démonte).*

- *R. Aba et Rav Huna bar Chiya : C'est autorisé.*
- *Rav Yehudah : Rav et Shmuel disent que celui qui assemble un tel lit est chayav !*
  - *Cf. Beraita (contre l'avis de R. Aba et Rav Huna) : Celui qui assemble une Menorah d'anneaux [qui se détachent] est responsable ;*
    - *Il est interdit d'assembler une baguette de plâtrier - s'il l'a fait, il en est exempté.*
    - *Selon R. Simai, celui qui insère [une flûte] dans une corne ronde [un instrument de musique troué] est chayav [car il doit être bien calé, il faut vraiment le construire même si c'est démontable] ; celui qui l'insère dans une corne droite est exempt (elle entre facilement).*
      - *R. Aba et Rav Huna tiennent comme R. Shimon ben Gamliel :*
        - *Cf. Beraita : On ne peut pas fixer les Malbenot (revêtements pour les jambes) des lits, les jambes des lits, ou le bois d'un arc (sur lequel repose la flèche) - s'il le faisait, il en serait exempté ;*

47 b

- *Il ne doit pas les fixer fort - s'il le fait, il apporte un Chatat ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibliourop/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *R. Shimon ben Gamliel dit que s'ils ne sont pas bien ajustés, c'est permis.*
  - *Il y avait un lit Gelalnisa (comme celui démontable des Tarsim) dans la maison du Rav Chama, il le montait le Yom Tov.*
    - *un Chacham interroge Rava : Est-ce que vous [ne le réprimandez pas parce que vous] estimez que [ce n'est pas serré, donc] c'est comme construire de façon non professionnelle ? Certes, c'est permis mid'Oraita, mais c'est interdit mid'Rabanan !*
      - *Rava : Je tiens comme R. Shimon ben Gamliel, qui permet si c'est suffisamment lâche.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

**Mishnah**

*On peut mettre un Kli sous un Ner pour attraper des étincelles ; on ne peut pas y mettre d'eau, car cela éteint.*

**Guemara**

*Le Kli deviendra Muktzeh (Rav Chisda interdit de rendre un Kli Muktzeh le Shabbat) !*

- *Rav Huna brei d'Rav Yehoshua : Les étincelles n'ont pas de substance (on peut déplacer le Kli).*

*A propos de la Mishnah : On ne peut pas y mettre de l'eau, car cela s'éteint.*

- *Notre Stam Mishnah est comme R. Yosi, qui interdit de provoquer l'extinction.*
  - *R. Yosi interdit de causer une extinction le jour du Shabbat, il n'interdit pas avant le Shabbat quelque chose qui causera une extinction le jour du Shabbat !*
    - *Peut-être que notre Mishnah ne parle que du Shabbat.*
      - *Cf. Beraisa : On peut mettre un Kli sous un Ner pour attraper des étincelles le Shabbat, il n'est pas nécessaire de dire qu'on peut le faire avant le Shabbat ;*
      - *On ne peut pas mettre d'eau dans le Kli [d'avant le Chabath], il n'est pas nécessaire de dire que cela est interdit le jour du Chabath.*
        - *Rav Ashi : Notre Mishnah est même comme Chachamim [qui permet de faire s'éteindre] - ici, c'est interdit, de peur qu'on ne fasse [directement] s'éteindre une étincelle plus tôt (mettre dans l'eau ou soulever le Kli avec de l'eau quand une étincelle tombe ; nous interdisons Erev Shabbat de peur d'en venir à éteindre le feu le Shabbat).*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibliourop/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)